



MAIRIE
DE
COINCY

Avis aux Administrés

→ **Interventions relatives à la Fibre Optique**

Durant tout le mois de Mars, des agents habilités par « Moselle Fibre » vont effectuer des relevés sur les voies communales et face aux habitations. En aucun cas ceux-ci ne seront amenés à devoir entrer dans vos foyers. Prenez garde aux impostures ! et renvoyer vers la Mairie toute personne se montrant insistante pour intervenir à votre domicile sous prétexte de ces opérations.

Ensemble soyons vigilants !